

## PROCES VERBAL DE L ASSEMBLEE GENERALE

Doville 1 Décembre

L' association des pêcheurs amateurs de la Manche (Apam le Sénéquet) a organisé son assemblée générale annuelle le :

**16 octobre 2021 de 9h30 à 12h salle des fêtes de Gouville sur Mer.**

Dans le respect des dispositions sanitaires en vigueur à cette date .

Après avoir accueilli les participants et remercié Monsieur Legoubey de sa présence en tant que Maire de Gouville.

Le président a présenté le rapport moral :

Depuis deux ans il nous a été difficile de nous réunir , mais notre activité s'est maintenue et nous pouvons être satisfait des résultats obtenus

La négociation du nouveau règlement de pêche à pied publié en février 2021 après une année de négociation .

La longue lutte en défense de l'accès à la mer pour les pêcheurs embarqués ( circulation et stationnement des tracteurs sur l'estran) qui a abouti à l'arrêté de mai 2021 et depuis à la mise en place progressive de conventions entre les Mairies et la Préfecture .

Notre engagement sur le terrain auprès des Maires nous a permis des relations durables avec tous les Maires du littoral de Bréhal à Surtainville.

Nous avons été vigilant en ce qui concerne la protection de l'usage qui permet aux personnes à mobilité réduite d'utiliser un tracteur pour se rendre à la pêche à pied( entre Bricqueville sur mer et Saint germain sur ay), nous avons donc sollicité la sous préfecture de Coutances en temps utile et abouti en Mai 2021 à la publication de l'arrêté reconduisant cette pratique pour 3 ans .

Par ailleurs nous avons multiplié les initiatives de communication de notre Association en tenant des stands sur les marchés, en réalisant des réunions publiques cet été(Saint Germain sur Ay et Bréhal).En étant régulièrement cité dans la presse.Nous avons développé la qualité de notre site apam50.jimdo.com qui est devenu une référence,il est visité 250 fois par mois .Nous sommes aussi intervenu sur les réseaux sociaux via notre page facebook apam le sénéquet, ce qui avec le partage de publication avec d'autres pages locales nous permet de toucher un public d'environ 5000 personnes dans la Manche,

Nous avons renforcé nos relations de partenariat avec l'association des utilisateurs d'engins nautiques de Pirou, mais aussi avec l'institut scientifique de Blainville (SMEL), et également avec le CPIE du Cotentin dont le président Charles Boulland a proposé au président de l'Apam de siéger au sein de l'Agence de l'eau Seine Normandie.Ainsi qu'avec l'association BLOOM avec laquelle nous avons l'intention d'organiser un meeting commun .Nous avons créé des liens avec d'autres associations soucieuses de protéger l'usage de pêches traditionnelles (palangres et filets) (Dieppe, mais aussi en Gironde et dans les Landes)

Grâce au réseau de correspondants locaux nous avons maintenu un niveau d'adhésions à notre association qui surprend la préfecture (600 adhérents) et l'oblige à être attentive à nos interventions, mais nous devons faire mieux.

L'année qui vient va être aussi une année de travail pour notre association, en mettant en place un Comité de suivi de la réalisation des conventions tracteurs sur l'estran .

Sur la question de la pollution du littoral qui touche de manière récurrente nos activités de pêche des coquillages fouisseurs (palourdes, coques et praires) en particulier sur la zone Lingreville/Hauteville/Montmartin mais aussi sur la côte Est d'Utah Beach à Ravenoville .Nous allons devoir interpeller la communauté de commune Coutances Mer et Bocage pour obtenir un bilan d'étape de l'opération : Reconquête des eaux littorales mis en œuvre en 2018 et dont on ne voit pas le commencement d'une amélioration .

Il va falloir mener une réflexion collective et créer un groupe de travail sur le sujet suivant : comment réagir face à la création d'un permis de pêche maritime amateur ?ça s'agit au niveau européen et un rapport sénatorial est dans les tuyaux il ne faudrait pas être pris de court .

Le rapport moral soumis au vote de l'assemblée est approuvé à l'unanimité,

Le rapport financier est présenté par le trésorier, il n'appelle aucun commentaires et il est approuvé à l'unanimité des présents.

La parole est donnée à Monsieur Legoubey qui intervient pour présenter la convention Gouville/Préfecture en matière de stationnement des tracteurs sur l'estran,Puis l'activité de protection de la qualité des eaux littorales de Gouville et l'engagement de la municipalité dans les réalisations nécessaire à ce résultat,

#### FÉDÉRATION NATIONALE DES PÊCHEURS PLAISANCIERS.

Nous avons adhéré à cette fédération depuis deux années, beaucoup d'entre vous étaient réticents à cette adhésion .Le bilan est décevant : incapacité à être entendu par le Ministère, conséquence de son incapacité à mobiliser des soutiens politiques. Notre revendication de mise en place d'une instance de concertation nationale que nous avons porté avec le soutien de la député Sonia Krimi n'a pas été relayée.

En ce qui concerne la pêche du bar, la proposition d'allonger la période de fermeture en contrepartie d'un abandon des quotas va à l'encontre de notre volonté d'avoir un vrai carnet de contrôle des prises.Les positions sectaires vis à vis de l'association Bloom confirme leur incapacité à avoir des logiques d'alliance ;Le dernier point sans doute le plus sensible est le traitement de notre relation sur le plan financier ,Alors que nous avons apporté plus de cent adhérents à la fédération, celle ci nous taxe sur le nombre des adhérents qui ne souhaitent pas adhérer à hauteur de 800 euros,cette disposition appelé contribution solidaire ne concerne qu'un nombre très faible d'associations,on ne la retrouve pas sous ce libellé dans le bilan comptable,ni dans les statuts .Enfin cette fédération ment sur ses effectifs qui sont de 17500 et pas 40,000 revendiqués .

Après en avoir débattu l'Assemblée vote à l'unanimité la proposition de quitter cette fédération et de développer des relations avec d'autres associations sur le plan national,

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président soumet à l'assemblée la liste des candidats au conseil d'administration celle ci est approuvée à l'unanimité,

Didier MABILLE président de l'Apam le Sénéquet